

Un Quotidien d'information, libre et indépendant



## Réunion Scholz, Biden, Macron et Starmer samedi à Berlin

Page 3



Budget 2025

Cinq milliards d'euros d'économies demandées aux collectivités locales selon une source gouvernementale

Page 4



Marseille

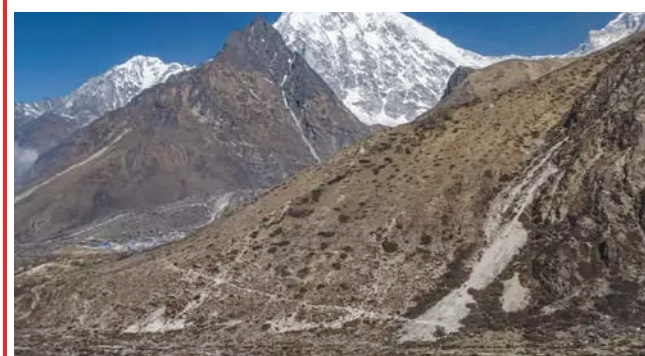
## 30 jours de pluie en deux heures

Page 2



## Destitution d'Emmanuel Macron La procédure lancée par LFI ne sera pas débattue à l'Assemblée nationale

Page 3



## Cinq alpinistes russes retrouvés morts au Népal

Page 4

### LIGUE 1



Avec un triplé de Zuriko Davitashvili, Saint-Etienne domine Auxerre (3-1) et sort de la zone rouge

Page 8



Lille renverse Toulouse (2-1) après son exploit face au Real

Page 8

Un Quotidien d'information, libre et indépendant



## Réunion Scholz, Biden, Macron et Starmer samedi à Berlin

Page 3

Budget 2025

Cinq milliards d'euros d'économies demandées aux collectivités locales selon une source gouvernementale

Page 4



Marseille

## 30 jours de pluie en deux heures

Page 2



Destitution d'Emmanuel Macron  
La procédure lancée par LFI ne sera pas débattue à l'Assemblée nationale

Page 3



Cinq alpinistes russes retrouvés morts au Népal

Page 4

## LIGUE 1



Avec un triplé de Zuriko Davitashvili, Saint-Etienne domine Auxerre (3-1) et sort de la zone rouge

Page 8



Lille renverse Toulouse (2-1) après son exploit face au Real

Page 8

**A la télé aujourd'hui**

<b>1</b>	
06:00 TOUR DE BABEL	13:20 LE CHEMIN DU DESTIN
06:28 TOUR DE BABEL	13:47 PASSION AND POWER
07:23 ULTIMATE COUNTDOWN	14:15 GOUT DE L'AMOUR
08:08 LE TEMPS D'AIMER	15:00 SAMACHAR
08:34 AMOUR SECRET	17:30 THE GARDENER'S DAUGHTER
08:59 L'ENVERS DU PARADIS	17:32 OLYMPIC GAMES PARIS 2024
09:52 RETOUR VERS LE FUTUR 2	18:00 SAMACHAR
11:35 THE GARDENER'S DAUGHTER	18:30 SAYINGS RADHA KRISHNA
12:00 LE JOURNAL DE LA MI-JOURNEE	18:32 SHIV SHAKTI
12:51 TERRA NOSTRA	18:55 DOREE
	19:30 LE JOURNAL TELEVISION
	20:30 SKYSCRAPER
	22:11 TERRA NOSTRA
	23:30 LE JOURNAL TELEVISION
<b>2</b>	
06:25 NOS AINES	15:52 SAVER LOKAL
07:06 LA JOURNEE SOUS LE REGARD DU SEIGNEUR	16:12 RODRIG MO PEI
07:11 ECLAIRAGE ECONOMIQUE	16:47 LA JOURNEE SOUS LE REGARD DU SEIGNEUR
08:41 ITINERER MORIS	17:07 RADIO VISION
09:01 RODRIG PROG	18:00 PASSION AND POWER
09:29 MORISIEN KONN OU LA SANTE	18:31 AMOUR SECRET
10:26 SAVER LOKAL	19:00 ZOURNAL KREOL
11:17 RODRIG MO PEI	19:20 LE MAGAZINE DE L'EMPLOI ET DES METIERS
11:46 RODRIG PROG	19:25 RODRIG PROG : PLAT DU CHEF: PATE POISSON
12:00 FEMININ PLURIEL	19:44 SON LADAN MEM
13:02 LA JOURNEE SOUS LE REGARD DU SEIGNEUR	20:00 ENCOUNTER
13:07 ECLAIRAGE ECONOMIQUE	20:31 PRIORITE SANTE
15:24 RODRIG PROG : ZENN AKTIF	21:00 PAROLES AGRICOLES
	21:30 RADIO VISION : LE MAG
	22:20 MOTS & ECRITS
	22:47 LA JOURNEE SOUS LE REGARD DU SEIGNEUR
	23:00 ZOURNAL KREOL
	23:20 MUSIC TOUR : PAST PERFECT 3
<b>3</b>	
07:08 KALARI KIDS	12:00 SAWAN BHADON
07:21 SERIE	14:10 KUCH LAMHE FURSAT
07:36 SERIE	15:00 SAMACHAR
07:51 VED KI SHIKSHAEN	15:11 SAJANWA BAIRI HO GAILE HAMAR
08:17 HINDI HAMARI PEHCHAN	15:41 SHAURYA AUR ANOKHI KI KAHANI
08:43 EXCERPTS FROM SHIV ABHISHEK	16:01 SHAURYA AUR ANOKHI KI KAHANI
09:23 VISHWARANG 2024	16:41 SHAURYA AUR ANOKHI KI KAHANI
09:53 KUNDALI BHAGYA	17:11 SAYINGS RADHA KRISHNA
10:15 KUNDALI BHAGYA	18:00 SAMACHAR
11:18 RADHA KRISHNA - PUNAR MILAN	18:42 SAMARPAN
	18:57 BHOJPURI DHAMAKA
	19:47 CHIKITSA AUR SWASTHEY
	20:13 RAMAYAN
	23:00 SHRADDHA AUR SABURI
<b>4</b>	
06:14 RAJAA BETAA	18:00 SAMACHAR
06:46 ANDAAZ	18:31 SAYINGS RADHA KRISHNA
09:17 KUNDALI BHAGYA	18:32 KUNDALI BHAGYA
09:46 UDAARIYAAN	19:02 UDAARIYAAN
10:17 FANAA - ISHQ MEIN MARJAWAN	19:33 FANAA - ISHQ MEIN MARJAWAN
10:49 SASURAL SIMAR KA 2	20:05 SASURAL SIMAR KA 2
11:13 YASHOMATI MAIYYA KE NANDLALA	20:29 YASHOMATI MAIYYA KE NANDLALA
11:43 ANUPAMAA	20:59 ANUPAMAA
13:37 RAJAA BETAA	21:24 MERE SAI - SHRADDHA AUR SABURI
14:25 RADHA MOHAN	21:54 KISMAT KI LAKIRON SE
14:51 BADE ACHE LAGTE HAI 2	22:23 SWARAN GHAR
15:18 FANAA -	22:53 RAJAA BETAA
	23:29 ANDAAZ
<b>5</b>	
06:00 ECO AFRICA	14:08 WASHINGTON FORUM
07:18 AFRICA 54	15:22 BABY EINSTEIN 2
08:16 AGELESS GARDENS	15:28 LES AVENTURES DU PETIT PINGOUIN
08:42 TOMORROW TODAY	15:28 KIKA ET BOB
09:08 WASHINGTON FORUM	17:52 KIKA ET BOB
10:23 WAKE UP ON MARS	18:00 BREAKING THE SILENCE OVER ENDOMETRIOSIS
11:15 JAPAN VIDEO TOPICS	18:48 HEALTHY LIVING
11:24 ECO AFRICA	19:03 RED CARPET
11:51 THE 77 PERCENT	19:18 STUDENT SUPPORT PROG
12:17 AFRICA 54	19:53 GLOBAL US
12:49 IN GOOD SHAPE	20:24 LE TEMPS D'AIMER
13:15 AGELESS GARDENS	20:52 NEWS
13:42 TOMORROW TODAY	21:12 TOP DIVE SITES
	21:39 THE PLEASANT VALLEY WAR
	22:48 INITIATIVE AFRICA
	23:14 EUROMAXX

**Marseille**

**30 jours de pluie en deux heures**

**Marseille s'est brutalement retrouvée inondée hier matin. Des intempéries qui ont engendré une belle pagaille en pleine heure de pointe.**

Dès 6 heures du matin mardi, une pluie diluvienne s'est abattue sur Marseille. Sur les images qui ouvrent le reportage du JT de 13H de TF1 ci-dessus, on voit des passants avec de l'eau jusqu'aux genoux. Impossible de se frayer un chemin à pied. En 2 heures, 76 millimètres d'eau sont tombés dans la cité phocéenne, comme traversée par des rivières.



"On a quand même eu quasiment un mois de précipitations en seulement deux heures, donc ça fait quand même beaucoup, même pour une ville comme Marseille qui y est habituée, nous explique Paul Marquis, météorologue à E-Meteo Service. Un mois, c'est trop d'eau d'un coup, on n'arrive pas à évacuer toute cette eau."

**"Regardez, tout le monde klaxonne, tout le monde est affolé"**

Au petit jour, les automobilistes surpris par les eaux constataient l'ampleur du phénomène. "Là, c'est la guerre. Vraiment, c'est la guerre", témoigne un homme filmant des voitures et des camions complètement

noyés. Les pluies ont été si fortes que la chaussée n'a pas résisté. Un peu partout dans la ville, ces intempéries ont engendré des embouteillages, avec au total 35 kilomètres de bouchons. Il fallait s'armer de patience. "C'est un bourbier. C'est incroyable. Regardez, tout le monde klaxonne, tout le monde est affolé", lance un homme face à notre caméra.

Le Vieux-Port non plus n'a pas été épargné. En fin de matinée encore, le quartier restait pris par les eaux, obligeant les commerçants à nettoyer avec les moyens du bord. Encore des

dégâts à évaluer, une certaine lassitude s'installe alors que la ville avait notamment déjà affronté pluies diluviennes et inondations début septembre. "Quand il pleut ici à Marseille, on est toujours inondés... On a beaucoup de marchandises à la réserve qu'on a perdues", se désole un commerçant.

L'eau devrait s'évacuer dans les prochaines heures, avec le retour d'une météo plus clémente. En raison des intempéries, 32 écoles sont restées fermées ce mardi matin à Marseille. La plupart d'entre elles devaient rouvrir dans l'après-midi.

**La goélette scientifique Tara de retour en France avec des «décennies de découvertes» à son bord**



**Le voilier de la fondation Tara Océan avait largué les amarres de son port d'attache breton le 2 avril 2023, pour un périple de plus de 24.000 km le long des côtes européennes.**

Après 18 mois d'un tour d'Europe de Tallinn à Athènes, la goélette Tara doit accoster à Lorient (Morbihan) ce samedi 5 octobre avec des données laissant augurer «quelques décennies de découvertes» scientifiques. Le voilier conçu par l'explorateur Jean-Louis Étienne avait largué les amarres de son port d'attache breton le 2 avril 2023, pour un périple de plus de 24.000 km le long des côtes européennes. «Cette 13e mission est sans doute la plus complexe qu'on ait jamais menée avec l'équipe Tara» notamment en termes de logistique, a déclaré Romain Troublé, directeur général de la fondation Tara Océan, au cours d'une conférence de presse sur l'île de Groix, où la goélette a fait escale avant d'accoster à Lorient samedi après-midi.

L'originalité de ce périple, passant par l'Atlantique, la Manche, la mer du Nord, la Baltique et la Méditerranée, tient au fait qu'elle s'inscrit dans une mission plus large baptisée TREC («Traverser les côtes européennes»). Une expédition qui a mobilisé 200 chercheurs de 30 pays différents, sous l'égide du laboratoire européen EMBL (European Molecular Biology Laboratory), une sorte de CERN de la biologie, basé à Heidelberg en Allemagne. «On est lancé pour quelques décennies de découvertes scientifiques», a d'ores et déjà annoncé la directrice générale de l'EMBL Edith Heard.

Lors d'un séminaire organisé la semaine dernière, les 130 scientifiques de la mission TREC/Tara Europa se sont retrouvés à l'EMBL. «Tout le monde est sorti ébloui, les yeux brillent», a-t-elle décrit. «On a tous pris la mesure d'à quel point c'était incroyable ce qu'il est en train de se passer», a abondé Flora Vincent, directrice de laboratoire à l'EMBL et

coordinatrice de la mission. «C'est absolument révolutionnaire. Je pense qu'on va découvrir énormément de choses sur la biologie fondamentale.» Il faudra cependant attendre encore quelques années avant que les 70.000 échantillons récoltés par la mission, et mis à disposition de la communauté scientifique, soient analysés puis donnent lieu à des publications.

Lors des 18 mois écoulés, les chercheurs ont procédé à des échantillonnages systématiques de la terre à la mer sur des lignes imaginaires le long des côtes européennes: dans le sol, dans les sédiments, sur les aérosols marins et terrestres, dans les eaux côtières et en mer. Les chercheurs de l'EMBL ont suivi le trajet de Tara à terre, avec des camionnettes transformées en mini-laboratoires, mais aussi un semi-remorque transportant des outils de recherche scientifique (microscopes, congélateur à haute pression).

**Le Socialiste**

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

**Directeur-Rédacteur en chef: Védi Ballah**

Administration: 2ème étage, Cubic Court, 30A, rue Mère Barthélemy, Port-Louis  
Tel: 214 1584 -- Tel/Fax: 208 8003

**E-mail:** lapresselibereesocialiste@yahoo.fr

**Webside:** Lesocialiste.info

**Facebook:** Lesocialiste.info

## Réunion Scholz, Biden, Macron et Starmer samedi à Berlin

Le chancelier allemand Olaf Scholz recevra les présidents américain Joe Biden, français Emmanuel Macron et le Premier ministre britannique Keir Starmer samedi matin à Berlin pour faire le point sur la guerre en Ukraine et la situation au Proche-Orient, a indiqué mardi une source gouvernementale allemande.

Cette rencontre interviendra dans le cadre de la visite de Joe Biden en Allemagne où il est attendu à partir de jeudi soir. Les dirigeants doivent ensuite participer samedi après-midi à une réunion des pays alliés de l'Ukraine sur la base militaire américaine de Ramstein dans le sud-ouest de l'Allemagne.

La rencontre se tiendra à un moment crucial pour l'Ukraine avant les élections américaines de novembre, qui pourraient remettre en cause le soutien qu'elle reçoit de l'un de ses principaux bailleurs de fonds et fournisseurs d'armes, les Etats-Unis.

Le candidat républicain Donald Trump critique depuis longtemps les milliards de dollars versés par les Etats-Unis pour soutenir l'Ukraine, et prône une politique beaucoup plus favorable à la Russie.

Face à l'aggravation de la crise au Moyen-Orient, les dirigeants allemand, américain, français et britannique ont renouvelé ces derniers jours leurs appels à un cessez-le-feu à Gaza et dans la guerre entre le mouvement libanais pro-iranien et



Israël.

Emmanuel Macron a demandé samedi d'arrêter les livraisons à Israël d'armes servant à Gaza, suscitant la colère du Premier

ministre israélien. Joe Biden s'est jusqu'à présent refusé à user du levier des armes pour faire pression sur Israël, en dehors de la suspension d'une livraison de bombes en mai.

Lors de sa visite en Allemagne, Joe Biden aura également des entretiens bilatéraux avec le chancelier allemand Olaf Scholz et le président Frank-Walter Steinmeier.

### Destitution d'Emmanuel Macron

## La procédure lancée par LFI ne sera pas débattue à l'Assemblée nationale

La conférence des présidents de l'Assemblée nationale a voté ce mardi contre l'inscription de la procédure de destitution visant Emmanuel Macron à l'ordre du jour du Palais-Bourbon.

C'est donc une fin de parcours. La procédure de destitution visant Emmanuel Macron, lancée par La France insoumise (LFI), ne sera pas débattue à l'Assemblée nationale, ont indiqué ce mardi des sources parlementaires à l'AFP. La question faisait l'objet d'un débat puis d'un vote en conférence des présidents de l'Assemblée nationale ce mardi matin. D'après la cheffe des députés LFI Mathilde Panot, seuls les groupes du Nouveau Front populaire (NFP) se sont prononcés pour. Le Rassemblement national, représenté par Marine Le Pen, s'est abstenu.

La proposition de résolution avait été déposée le 4 septembre, jour de la nomination de Michel Barnier (Les Républicains) comme Premier ministre. Le texte avait reçu un premier feu vert, le 17 septembre, du Bureau de l'Assemblée nationale. Mais la commission des Lois de l'Assemblée nationale l'avait rejetée massivement par 54

des 69 députés ayant pris part au vote, le 2 octobre dernier. Seuls 15 députés - insoumis, communistes ou écologistes - s'étaient prononcés pour.

« Le RN est l'assurance vie de Macron »

« Marine Le Pen et les macronistes viennent de s'arranger pour empêcher le débat à l'Assemblée Nationale sur la destitution de Macron. Le RN est l'assurance vie de Macron », a taclé sur X (ex-Twitter) en réaction le coordinateur de la France insoumise (LFI) Manuel Bompard. « C'est grâce au groupe du Rassemblement national qu'Emmanuel Macron n'aura pas à subir un débat dans l'hémicycle sur le comportement dangereux et erratique qu'il a en ne respectant pas le résultat des urnes », a pour sa part lancé en conférence de presse la présidente des députés insoumis Mathilde Panot.

« Macron refuse de se soumettre au vote du peuple, donc nous devons le démettre », avait justifié Mathilde Panot au moment de son dépôt. « L'Assemblée comme le Sénat peuvent et doivent défendre la démocratie contre la tentation autoritaire du président de la République, dont nous ne savons où elle s'arrêterait », avait-elle ajouté. Mais



cette procédure n'avait quasi aucune chance d'aboutir. Les socialistes avaient en effet prévenu en amont qu'ils valideraient la procédure au Bureau de l'Assemblée nationale, pour s'y opposer ensuite.

Outre les Insoumis, Éric Ciotti a également réagi au vote de ce mardi. « Personnellement j'ai voté contre », a indiqué l'ancien LR. « Je suis un opposant farouche au macronisme (...) mais je suis républicain et respectueux des institutions », a-t-il justifié.

### FRANCE

## Le Parlement valide un deuxième mandat de Jean Castex à la tête de la RATP

Les députés ont validé cette nomination proposée par Emmanuel Macron par 30 voix contre six et neuf abstentions.

L'ancien premier ministre restera à la tête des transports d'Île-de-France. Ce mercredi, le Parlement a donné un avis favorable à la reconduction de Jean Castex à la tête de la RATP, pour un nouveau mandat de cinq ans. Les députés ont validé cette nomination proposée par Emmanuel Macron le 3 juin dernier par 30 voix contre six et neuf abstentions, une semaine après un soutien quasi-unanime - 39 pour, un blanc et aucun contre - de la part de la commission de l'Aménagement du territoire et du développement durable du Sénat.

Sa première mandature « a été saluée par les sénateurs », précise la commission de la chambre haute, dans un communiqué. « Les sénateurs n'ont pas manqué de relever la qualité de la préparation et de la réalisation, sans accroc, des Jeux olympiques et paralympiques de Paris à l'été 2024, qui concrétisent les efforts déployés depuis deux ans pour améliorer la qualité du service rendu aux usagers », ajoute le document, qui vante par ailleurs la « méthode managériale » efficace du haut fonctionnaire.

Arrivé au poste de PDG après la démission de Catherine Guillouard, le 23 novembre 2022, l'ex-maire de Prades a notamment dû piloter le plan de transport durant les Jeux olympiques et paralympiques, reprendre en main un réseau de bus en souffrance, remettre sur les rails le

dialogue social chaotique et améliorer la ponctualité du réseau souterrain, en grande difficulté.

Les défis à venir restent nombreux : Jean Castex devra désormais notamment accompagner l'ouverture à la concurrence du réseau de bus, qui sera effective entre 2025 et 2027. « Le secteur demeure confronté à des problématiques plus profondes, telles que l'avenir du modèle de financement des infrastructures de transports collectifs, la desserte des territoires pour faciliter les mobilités du quotidien ou encore le verdissement du matériel roulant, à l'heure où un choc d'offre est plus que jamais nécessaire », énumère la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat.



**Le gouvernement français va demander aux collectivités locales un effort de cinq milliards d'euros en concentrant la majorité de l'effort sur 450 d'entre elles, a indiqué mardi à l'AFP une source gouvernementale à l'avant-veille de la présentation du projet de budget pour 2025.**

Cet effort est réclamé "dans un contexte où tout le monde se serre la ceinture", a affirmé cette source, rappelant que l'État doit réduire ses dépenses de 20 milliards d'euros et la Sécurité sociale, de 15 milliards d'euros. Selon elle, les collectivités devront ainsi réaliser 12,5% de l'effort d'économies de dépenses l'an prochain alors qu'elles représentent 20% de la dépense publique.

## Budget 2025

# Cinq milliards d'euros d'économies demandées aux collectivités locales selon une source gouvernementale

Un fonds d'épargne imposé aux "plus grosses" collectivités, soit 450

Les collectivités locales ont été montrées du doigt par le ministère des Finances sortant pour avoir vu leurs dépenses dépasser de 16 milliards d'euros cette année, selon une estimation de Bercy. Le principal dispositif pour réaliser ces économies est la création d'un fonds d'épargne imposé aux "plus grosses" collectivités, soit 450 d'entre elles, qui devrait permettre un coup de frein de 2,8 milliards d'euros sur la dépense, a précisé cette source, tout en ajoutant que cette épargne serait "restituée" ultérieurement, selon des modalités qui restent à définir.

Il n'est pas encore arbitré quand les sommes pourront être reversées, ni si ces collectivités récupéreront les montants épargnés à l'euro près ou si ces sommes

seront reversées dans un fonds de péréquation. Vingt départements "sensibles" ont d'ores et déjà été écartés de l'effort, a précisé la source, dont ceux du Nord, du Pas-de-Calais, la Seine-Saint-Denis et certains territoires d'outre-mer comme la Réunion et Mayotte.

Également réclamé aux collectivités, un effort sur les recettes de TVA, qui augmentent habituellement d'une année sur l'autre pour les collectivités à la faveur de la croissance économique. L'an prochain, cette revalorisation sera gelée, ce qui devrait représenter 1,3 à 1,5 milliard d'euros d'économies. La troisième mesure proposée par l'État est d'agir sur un fonds de compensation de la TVA qui sert normalement à compenser la TVA acquittée par les collectivités. Cela devrait rapporter 800 millions d'euros.

## Cinq alpinistes russes retrouvés morts au Népal

**Ils ont dévissé en tentant l'ascension du Dhaulagiri, le septième plus haut sommet mondial.**

Cinq alpinistes russes ont trouvé la mort dans l'Himalaya lors de l'ascension du Dhaulagiri, le septième plus haut sommet mondial, a annoncé mardi un responsable népalais.

«Cinq corps sans vie ont été découverts par une équipe de secours hélicoptérée», a précisé à l'AFP Rakesh Gurung du service du Tourisme, en charge de l'alpinisme, soulignant qu'ils avaient «devissé».

La cordée, qui gravissait le sommet haut de 8167 mètres, n'avait plus donné de signe de vie depuis dimanche soir.

Un sixième alpiniste, qui avait rebroussé chemin avant l'accident, a pu être secouru et a été hospitalisé à Katmandou, a précisé M. Gurung.

Les accidents de montagne mortels sont fréquents au Népal, dont les huit sommets de plus de 8000 mètres attirent des alpinistes du monde entier. En 2023, ces accidents avaient fait 18 morts, un record.



## Etats- Unis

# La justice américaine donne un nouveau coup de boutoir à l'empire de Google

**Le géant américain a été condamné par la justice américaine à permettre le téléchargement d'autres boutiques d'applications que le Play Store.**

Une nouvelle défaite pour Google. Ce lundi 7 octobre, l'entreprise s'est vu ordonner par un juge fédéral de Californie d'autoriser l'installation de magasins d'applications alternatifs à son Play Store.

Cette décision est une nouvelle victoire pour Epic Games. En 2020, l'éditeur de jeux vidéo a entamé une bataille judiciaire contre Google, l'accusant d'abus de position dominante. En décembre dernier, un jury californien lui a donné raison, reconnaissant le géant américain coupable de monopole illégal.

### Même combat, issues différentes

Le jugement annoncé lundi peut surprendre car Epic Games a perdu face à Apple en début d'année. En 2020, l'éditeur a porté plainte contre l'entreprise américaine, l'accusant également de pratiques anticoncurrentielles et de monopole. Une bataille qui est allée jusqu'à la Cour suprême aux États-Unis et qui s'est soldée par un échec pour Epic Games avec le rejet d'un énième recours.

Autrement dit, Apple n'a pas été contraint de réintégrer Epic Games et Fortnite dans l'App Store. Quelques mois plus tard, le célèbre jeu vidéo a néanmoins pu faire son retour sur iPhone grâce à une loi de l'Union européenne. Cela, avec l'Epic



Games Store, qui est uniquement disponible sur iOS en Europe.

Mais contrairement à Apple, ce magasin d'applications d'Epic est accessible partout dans le monde sur Android. L'éditeur va profiter du nouveau jugement, qui deviendra effectif le 1er novembre 2025, pour lancer sa propre boutique d'applications "sans les messages de Google pour faire peur et les prélèvements de 30%" prélevés par l'entreprise sur les revenus des créateurs, a annoncé son PDG, Tim Sweeney.

Google, comme Apple, oblige en effet

les développeurs à verser une commission jusqu'à 30% pour chaque transaction effectuée pour ou dans une application disponible sur le Play Store. Une obligation qui est à l'origine de la plainte d'Epic Games. Après avoir tenté de contourner les systèmes d'Apple et de Google en proposant un lien pour payer sur son site, Fortnite a été exclu du Play Store et de l'App Store.

La boutique d'applications que l'éditeur prévoit de lancer en 2025 sera cependant uniquement disponible aux États-Unis car la décision de justice annoncée lundi ne con-

cerne que le territoire américain.

### Demande de mise en suspens de l'exécution du jugement

Dans le détail, le jugement va obliger Google à modifier Android et le Play Store pour permettre le téléchargement de magasins d'applications alternatifs et à laisser la porte ouverte pendant trois ans, soit jusqu'en 2028.

Tim Sweeney espère que les développeurs, opérateurs et fabricants de téléphones en profiteront pour "bâtir un écosystème avec une taille suffisante pour que Google ne puisse plus l'arrêter".

Mais le géant américain ne prévoit pas de se laisser faire, ayant déjà annoncé qu'il ferait appel et qu'en attendant l'examen de cet appel, il demanderait à la justice de suspendre l'exécution du jugement.

Dans un article de blog, Google affirme que les modifications demandées par la justice américaine "présenteraient des risques pour la protection des données et la sécurité des utilisateurs". L'entreprise assure également que son système d'exploitation mobile est déjà ouvert et que le Play Store n'est pas le seul moyen d'obtenir des applications, citant pour exemple Epic Games. Même si Fortnite ne peut plus être téléchargé sur le Play Store, l'utilisateur d'un smartphone Samsung peut par exemple passer par le Samsung Galaxy Store pour l'obtenir, argue Google.

**NOTICE UNDER SECTION 311 OF THE COMPANIES ACT 2001**

Notice is hereby given that "Circle Holdings Ltd" (Company No. 143249 AC), an Authorised Company and having its registered office at 2<sup>nd</sup> Floor, C&R Court, 49 Labourdonnais Street, Port Louis, Mauritius is on this 10<sup>th</sup> day of October 2024 applying to the Registrar of Companies to be removed from the Register of Companies under Section 309 (1) (d) of the Companies Act 2001.

Notice is hereby also given that the Company has discharged in full its liabilities to all its known creditors and has distributed its surplus assets in accordance with its constitution and the Companies Act 2001.

Any objection to the removal of the Company under Section 312 of the Companies Act 2001 is to be made in writing to the Registrar of Companies by latest on the 8<sup>th</sup> day of November 2024.

**St Lawrence Management Limited**  
Registered Agent

Date: 10 October 2024

**LEGAL NOTICE IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS**

In the matter of:-

"Déclaration D'absence" of Mr. Sewraj RAGHOO

Ex Parte:

**Mrs. Soorekha RAGHOO, born SOOKYE**

**APPLICANT**

Notice is hereby given that upon the application of Mr. Preetam Chuttoo, Attorney for the Applicant, the Honourable Judge of the Supreme Court sitting in Chambers, Hon. P. M. T. K. Kam Sing, Judge, has, by virtue of an Order dated 20 August 2024 –

(i) declared the "absence" of Mr. Sewraj RAGHOO, who was born on 07 April 1970, as evidenced by act of birth bearing No. 205 of 1970 of Rose Belle, in the district of Grand Port;

(ii) ordered that the appropriate extracts of the "décision déclarative d'absence" of the said Mr. Sewraj RAGHOO shall, after having been visaed by the Ministère Public, be published within two months of the date of the order in two dailies, one of which shall be "L'Express", and

(iii) further ordered that, after the publication of the "décision déclarative d'absence" of the said Mr. Sewraj RAGHOO within the delay of two months, the Registrar of the Civil Status Office to make an entry in all his books and registers of the "décision déclarative d'absence" of the said Mr. Sewraj RAGHOO, more especially in the death register of Rose Belle Civil Status Office, in the district of Grand Port and in the margin of the Act of birth of the said Mr. Sewraj RAGHOO bearing No. 205 of 1970 Rose Belle, in the district of Grand Port as provided by Article 127 of the Code Civil. Dated at Port Louis, this 4<sup>th</sup> October 2024.

**Mr. Preetam Chuttoo**  
of 9<sup>th</sup> Floor, Astor Court, Block B, Georges Guibert Street, Port Louis.  
Applicant's Attorney

Duly visaed on behalf of The Ministère Public  
**Me. Deepti L. Bismohun**  
State Counsel  
This ....October 2024

**SALE BY LICITATION**

Notice is hereby given that on the 08<sup>th</sup> day of October 2024, has been filed in the Master's Office of the Master & Registrar of the Supreme Court of Mauritius, situate at New Supreme Court Building, Edith Cavell St, Port Louis, the Memorandum of Charges containing the Conditions, Clauses, pursuant and according to which shall take place before the Master's Court, the **SALE BY LICITATION prosecuted at the request of Marie Melanie ZHEEMBA against Jean Daniel Yannick CHLOE** of the following immovable property viz:- Une portion de terrain situé au quartier des Pamplemousses, lieu dit Notre Dame, de la contenance de **219m<sup>2</sup> etant le lot No. 9A** du Plan General de Morcellement portant le PIN 1220070349 et bornée d'après un rapport d'arpentage dressée par Mons. Arsadi Rishikumar arpenteur jure en date du 11/09/2017 enregistré au Reg LS 99/99066083 comme suit:- Du premier cote par le lot No. 8A sur 13m00; Du deuxième cote partie par un chemin de sortie de 4m50 de large et partie par le surplus du terrain sur une ligne brisée en deux parties mesurant (i) 5m00 et (ii) 10m30 respectivement; Du troisième cote par un terrain appartenant a Mons. Harry Bansroopun sur 15m25; Et du quatrième et dernier cote par le lot No. 7A sur 14m65; There exist on the said plot of land a concrete house comprising of a ground floor and a first floor; Together with all that may depend thereof or form part thereof without any exception or reserve the whole morefully described in the title deed dated the 01/03/2018 and 24/04/2018 and registered and transcribed in TV201804/001841 and in the Memorandum of Charges filed in the above matter. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.  
Dated at Port Louis, this 09<sup>th</sup> day of October 2024.

**Me. S. S. MURDAY**  
of Suite 306, 2nd Floor, Chancery House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.  
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

**LEGAL NOTICE IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS**

(Before the Family Division)

In the matter of:

**Safrudin Farook COODEEGADOO**

**PETITIONER (H)**

v/s

**Bibi Faranaz COODEEGADOO (born SOOMRATEE)**  
**RESPONDENT (W)**

**NOTICE TO ATTEND COURT**

In compliance with an order made on the 17/01/2024 by Her Ladyship, the Honourable, Mrs R. D. DABEE, Judge of the Supreme Court, the abovenamed Petitioner has been authorised to effect substituted service by way of publication.

**TAKE NOTICE** you, the abovenamed Respondent, in order that you may not plead or pretend ignorance of same, that the abovenamed Petitioner has caused a petition for divorce to be entered against you before the Supreme Court (Family Division) and that the said petition is coming for **PRESENTATION ANEW on Tuesday the 28<sup>th</sup> day of January 2025 at 09.30 hrs, before the Supreme Court House (Family Division), situate at c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis.**

**NOW TAKE FURTHER NOTICE** that you, the abovenamed Respondent, are hereby required, called upon and summoned to be and appear of the above Court on the aforesaid date and hour to show cause if any as to why the order prayed for, should not be made by the Court.

**WARNING YOU**, that the abovenamed Petitioner shall proceed with the above matter whether you be present or not.  
Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 08<sup>th</sup> day of October 2024.

**Me. Nanshini Reedha**  
Suite 401, 4<sup>th</sup> Floor, Sterling Tower, La Poudriere Street, Port Louis.

Attorney for the Petitioner.

**SALE BY LICITATION**

Notice is hereby given that on the 04<sup>th</sup> day of October 2024, has been filed in the Master's Office, Master & Registrar, Supreme Court, situate at the New Supreme Court Building, Edith Cavell St, Port Louis, the Memorandum of Charges, containing the conditions, clauses, pursuant and according to which shall take place before the Master's Bar, the **SALE BY LICITATION, prosecuted at the request of Indrani BACCOR against (i) Satyanand BADAL (ii) Sutyadev BADAL (iii) Satyaraj BADAL (iv) Satyajeet BADAL (v) Deorani MOHESH, born BADAL and (vi) Indrawtee BHUDYE** of the following immovable property viz:- **DESCRIPTION OF PROPERTIES:- (A)** a plot of land of **15 perches** situated at Bonne Mere, Flacq which is morefully described in deed transcribed in TV 962 No.178 which is bounded as follows:- "Du premier cote par la portion devant être vendu a Sevathian Ramasamy sur 135 pieds; Du deuxième cote par Ramsobag Soodiram, un chemin de sortie de 8 pieds de large entre, pour aboutir a la route publique sur 45 pieds 3 pouces; Du troisième cote par par Venkaniah sur 136 pieds et du quatrième cote par par Lutchmeen Premchun sur 44 pieds 5 pouces. There exists on the said plot of land a house comprising 6 bedrooms, 1 living room, 1 dining room, 1 kitchen, 1 bathroom and 2 W.Cs. Together with all that may depend or form part thereof without any exception or reservation whatsoever. **(B)** An NHDC house of an area of **39 square metres** comprising forming part of Emerald Smart Residence situated at L'Unité, Camp de Masque erected on a portion of land of an extent of 204 square metres leased from the State and comprising 2 bedrooms, a kitchen, A WC and Bathroom. The property which is morefully described in title deed TV210611/001075, is bounded as follows:- "towards the South East by a reserve of 1.50m wide bordering a track road on 12m; Towards the South West by Lot C13 on 17 m; And towards the North West by a footpath 1.50m wide bordering a road 6.30m wide on 12m". Together with all that may depend or form part thereof without any exception or reservation whatsoever. The whole morefully described in deed transcribed in TV 1212 No. 83. There exists on the plot of land of 15 perches a concrete house under slab comprising 6 bedrooms, 1 living room, 1 dining room, 1 kitchen, 1 bathroom and 2 W.Cs. The second property is a NHDC house of an area of 39 square metres comprising forming part of Emerald Smart Residence situated at L'Unité, Camp de Masque erected on a portion of land of an extent of 204 square metres leased from the State and comprising 2 bedrooms, a kitchen, A WC and Bathroom. **TITLE DEED:** The parties are co-heirs of late Rattun BADAL who was the owner of the land of 15 perches in virtue of title deed transcribed in TV 962 No.178. The parties are co-heirs of late Madoodree Purdassee who was the owner of the NHDC housing Unit as per title deed transcribed in TV201611/001075. The whole morefully described in the Memorandum of Charges filed at the Registry of the Master's Office. There exists on the said portion of land a concrete building under slab composed of 2 bedrooms, a living room, a kitchen, bathroom and water closet as well as a garage.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said immovable property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.  
Dated at Port-Louis, this 07<sup>th</sup> day of October 2024.

**Me. P. NATHOO**  
of No. 10, Georges Guibert Street, Port Louis.  
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

**NOTICE UNDER SECTION 311 OF THE COMPANIES ACT 2001**

Notice is hereby given that "KETT TRADING LIMITED" (Company No. 55414 AC), an Authorised Company and having its registered office at 2<sup>nd</sup> Floor, C&R Court, 49 Labourdonnais Street, Port Louis, Mauritius is on this 10<sup>th</sup> day of October 2024 applying to the Registrar of Companies to be removed from the Register of Companies under Section 309 (1) (d) of the Companies Act 2001.

Notice is hereby also given that the Company has discharged in full its liabilities to all its known creditors and has distributed its surplus assets in accordance with its constitution and the Companies Act 2001.

Any objection to the removal of the Company under Section 312 of the Companies Act 2001 is to be made in writing to the Registrar of Companies by latest on the 8<sup>th</sup> day of November 2024.

**St Lawrence Management Limited**  
Secretary

Date: 10 October 2024

**SALE BY LEVY**

Notice is hereby given that on **Thursday the 21<sup>st</sup> day of November 2024 at 1.30 p.m.** shall take place before the Master's Court, Supreme Court, (2<sup>nd</sup> Floor New Supreme Court Building, Cnr Desroches and Edith Cavell Streets, Port Louis), the Sale by Levy of the following immovable property, viz:- "tout ce qui reste – (apres distraction d'une portion de terrain de la contenance de **MILLE CINQUANTE CINQ METRES CARRES (1055M<sup>2</sup>)** que se reserve le vendeur aux presentes; laquelle distraction a été dument approuvée conformément a la loi, a des fins agricoles par la Municipalite de Vacoas/Phoenix, ainsi que le constate un «Building and Land Use Permit» delivre par ladite Municipalite en date du 06/08/2012, portant la reference MORC/0190/12) – d'une portion de terrain de la contenance originaire de TROIS MILLE CENT SOIXANTE CINQ METRES CARRES ET SOIXANTE CINQ CENTIEMES DE METRE CARRE (3,165.65M<sup>2</sup>) (PIN1733430059) situee au quartier des Plaines Wilhems lieu dit Paillotte, Syed Hossen Avenue et bornée tant d'après le titre de propriete ci-apres relate que d'après un proces verbal de rapport avec plan figuratif y joint dresse par Monsieur A. S. CALLOO, Arpenteur Jure, le 09/08/1995, enregistré au Reg LS32/672, comme suit: Vers Le Nord, par un chemin de balissage de trois metres quatre vingt huit centimetres (3.88m) de large, une reserve d'un metre cinquante centimetres de large entre, sur trente cinq metres et soixante six centimetres (35.66m); Vers l'Est, partie par M. T. Boodhun, sur cinquante trois metres trente quatre centimetres (53.34m) et partie par le Lot 1, sur deux lignes mesurant vingt cinq metres trente trois centimetres (25.33m) et quarante et un metres soixante et onze centimetres (41.71m), respectivement; Vers le Sud, par l'axe d'un chemin commun et mitoyen, une reserve d'un metre cinquante centimetres (1.50m) de large entre, sur vingt cinq metres et trente deux centimetres (25.32m); Et vers l'Ouest, par l'axe d'un chemin commun et mitoyen, une reserve d'un metre cinquante centimetres (1.50m) de large entre sur une ligne brisee en deux troncons mesurant soixante et onze centimetres (71cm) et vingt quatre metres trente et un centimetres (24.31m); OBSERVATION EST ICI FAITE que le solde – (apres la susdite distraction) – a depuis été arpenté par Monsieur Mahumud Said Hasan MIYEN, Arpenteur Jure et suivant son rapport d'arpentage avec plan figuratif y joint dresse en date du quatorze novembre de l'an deux mille douze (14/11/2012), enregistré au Reg. LS 99 No. 13289 a été par lui trouve être de la contenance de MILLE NEUF CENT SEPT METRES CARRES (1907M<sup>2</sup>) (étant le deuxième lot) et est compris dans les abornements suivants savoir: Du premier cote, partie par un autre terrain appartenant a M. Chandan Kowlessur, sur vingt cinq metres et trente trois centimetres (25.33m) et partie par le premier lot distrait, sur deux lignes mesurant quatorze metres et trente quatre centimetres (14.34m) et dix sept metres et soixante dix sept centimetres (17.77m); Du deuxième cote, par un chemin commun, une reserve d'un metre et cinquante centimetres (1.50m) de large entre, sur trois lignes, la première sur dix huit metres et soixante treize centimetres (18.73m), la deuxième sur vingt metres et vingt centimetres (20.20m) et la troisième sur un developpement de six metres et soixante deux centimetres (6.60m); Du troisième cote, par un chemin de balissage, une reserve d'un metre et cinquante centimetres (1.50m) de large entre sur vingt neuf metres et soixante huit centimetres (29.68m); Et du quatrième et dernier cote, par le terrain appartenant a M. Toomarsing Boodhun, sur cinquante deux metres et quatre vingt quinze centimetres (52.95m); Ensemble tout ce qui peut en dependre ou en faire partie, sans aucune exception ni reserve et sans qu'il soit besoin d'en faire une plus ample description. The whole morefully registered and transcribed in Vol TV 8737/37, together with all that may depend or form part thereof without any exception or reservation whatsoever. **The said sale is prosecuted at the request SBI (Mauritius) Ltd formerly known as Indian Ocean International Bank Ltd, against AUTOCOM CO. LTD having its registered office situate at Beekhun Lane, 15 Cantons, Vacoas.** All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right. Under all legal reservation.

Dated at Port Louis, this 08<sup>th</sup> day of October 2024.

**Me. N. Rama**  
Of Suite 701, 6<sup>th</sup> Floor, Chancery House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.  
Attorney in Charge of the sale

**SALE BY LICITATION**

Notice is hereby given that on the **04<sup>th</sup> day of October 2024**, has been filed in the Master's Office, Master & Registrar, Supreme Court, situate at the New Supreme Court Building, Edith Cavell St, Port Louis, the Memorandum of Charges, containing the conditions, clauses, pursuant and according to which shall take place before the Master's Bar, the **SALE BY LICITATION, prosecuted at the request of Medinee CHUREETUR against Dr Nirmal SEWSURN** of the following immoveable property viz:- **DESCRIPTION OF PROPERTY**:- A plot of land of an extent of **717.86 square metres** which is bounded as follows:- "Vers le Nord, par Queen Victoria Road, une réserve de 1.50m de large entre, sur 17.20m; Vers l'Est, par le Lot No.2, devant appartenir à Ashvin Sewsurn, sur 41.78m; Vers le Sud par BARAN ou ayants droits, sur 17.20m et vers l'Ouest par Simla SEWSURN, sur 41.74m. Together with all that may depend or form part thereof without any exception or reservation whatsoever. There exists on the aforesaid portion of land a house comprising 2 bedrooms, 2 bathrooms and toilets, 1 living room, 1 dining room and 1 kitchen. **TITLE DEED**:- The parties are the co-owners of the property for having purchased same from Mrs Hemsawtee SEWSURN as per deed transcribed in Volume 9198 No.1. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said immovable property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such rights. Under all legal reservations. Dated at Port-Louis, this 07<sup>th</sup> day of October 2024. **Me. P. NATHOO of No. 10, Georges Guibert Street, Port Louis. ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE**

**SALE BY LICITATION**

Notice is hereby given that on the **03<sup>rd</sup> day of October, 2024** has been filed in the Master's Office, the Memorandum of Charges containing all the clauses, charges and conditions, pursuant and according to which shall take place before the Master's Court, the **SALE BY LICITATION** of the hereunderdescribed immoveable property, viz:- a portion of land of the extent of **276 M2** situate in the District of Riviere Du Rempart, place called Melle Jeanne, Goodlands, transcribed in TV 3499/46 and bounded as per the Memorandum of survey of late Mr. S. L. S Topsy as follows, viz: - (a) On the first side by the land belonging to Purmanand Bhugaloo on 17.80m; (b) On the second side by the public road called "Kalimaye Road" on 16.20m; (c) On the third side by the land belonging to Rajkarran Bhugaloo on 18.40m; (d) On the 4<sup>th</sup> and last side by the land belonging to Heirs Tirbohun on 14.60m together with a one storeyed concrete building under concrete slab consisting, the ground floor consisting of 4 rooms, drawing room, kitchen, corridor, toilet and bathroom and a garage and the storey found on the slab of the ground floor comprising of 3 rooms, drawing room, kitchen, bathroom and toilet, together with all that depends and form part thereof without any exception or reservation. **The said sale is prosecuted at the request of Sutte BHUGALOO, the lawful wife of Iswarduth Ramphul, Veedyanand BHUGALOO, Rekha BHUGALOO and Pritame BHUGALOO against Dayanand BHUGALOO heirs of late Sattish BHUGALOO namely; (a) Swetaa BHUGALOO (b) Sarvesh BHUGALOO (c) Sneha BHUGALOO and (d) Pratima CHUMROO, widow of late Sattish BHUGALOO and heirs of late Amrita BHUGALOO namely (a) Dhikseeta JHOOMUCK (b) Gajraj JHOOMUCK and (c) Kalicharan JHOOMUCK.** All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right. Under all legal reservations. Dated at Port Louis, this 04<sup>th</sup> day of October, 2024. **Mrs S. B. Jaddoo of No. 24, Lislet Geoffroy Street, Port Louis. Attorney in Charge of the Sale.**

**NOTICE UNDER SECTION 117 OF THE INSOLVENCY ACT 2009**  
**Safety Label Management Ltd**  
**(In Liquidation)**

Notice is hereby given that following a special resolution of shareholders of Safety Label Management Ltd ("the Company") passed on 31 March 2024, Osman M. Badat of 4<sup>th</sup> Floor, Sharon House Building, Sir William Newton Street, Port-Louis have been appointed Liquidator of the Company. The date of commencement of the liquidation is 31 March 2024. Osman M. Badat, FCA Licensed Insolvency Practitioner Safety Label Management Ltd (In Liquidation) 4<sup>th</sup> Floor Sharon House Building Sir William Newton Street Port-Louis Tel: +230 2106921

**SALE BY LICITATION**

Notice is hereby given that on the **Thursday the 28<sup>th</sup> day of November 2024 @ 13.30 hrs**, shall take place before the Master's Bar, Master & Registrar, Supreme Court situate at the New Supreme Court Building, Edith Cavell Street, Port Louis, the Sale by Licitacion prosecuted at the request of **MARIE ANNICK DUPONT (born ANTHONY) against (1) JEAN ALLAIN PERSIANO MÉYÉPA, (2) MARIE ANNE LISE MÉYÉPA and (3) CHRIS JORDAN MÉYÉPA**, of the hereunder described immoveable properties viz:- *Les biens et droits immobiliers dependant d'un ensemble pavillonnaire denomme KENSINGTON PLACE situe au quartier de la Riviere Noire mais en fait situe dans la Cité de Port Louis, lieudit Petit Verger, Pointe aux Sables construit sur un terrain de la contenance de 25,771m<sup>2</sup> d'apres titre et bornee d'apres un raport d'arpentage de Mons Sureshing Beehuspoteea Arpenteur, fait le 09/11/2000 enregistre au Reg LS 41/5992 comme suit:- D'un cote par un chemin commun et mitoyen de 3m90 de large, des reserves de 1m50 de large entre sur 3 lignes mesurant respectivement 53m71, 134m30 et 157m50; Du second cote par un chemin prive des reserves de 1m50 de large entre sur 120m98; Du troisieme cote encore par un chemin prive sur 104.15m; Du quatrieme cote par la deuxieme portion ci apres decrite sur 5 lignes mesurant respectivement 12m87, 21m91, 283m79, 34m94 et 10m68. L'ensemble pavillonnaire denomme KENSINGTON PLACE ayant été soumis au Statut de la Copropriete suivant un acte recu par Me. Bertrand Marie Joseph Maigrot, Notaire le 30/11/2000 enregistre et transcrit au Vol 4526/23 et rectifie suivant acte recu par le notaire soussigne le 27 avril 2001 enregistre et transcrit au Vol 4625 No. 1 etant le Lot 101 – Un pavillon jumele de type B bati sur un terrain de 125.44m<sup>2</sup> comprenant:- Un salon/salle a manger avec un coin cuisine de 15.01m<sup>2</sup>; Une premiere chambre de 9.59m<sup>2</sup>; une deuxieme chambre de 6.72m<sup>2</sup>; une salle de douche et WC de 3.06m<sup>2</sup>; un corridor de 1.08m<sup>2</sup>; les murs & porche de 5.54m<sup>2</sup>; Avec ensemble les 64/10,000eme des parties communes y attachees.* Together with all that may depend there from or form part thereof without any exception or reserve the whole morefully described in the title deed dated the 23<sup>rd</sup> & 24<sup>th</sup> June, 9<sup>th</sup> July & 17<sup>th</sup> August 2004 and registered and transcribed on the 18/08/2004 in TV 5596/45 and affidavit of succession transcribed in TV 201612/001108 and by virtue of a will registered on the 28<sup>th</sup> day of July 2020 in Reg: A202007/000755. Together with all that may depend or form part thereof without any exception or reservation and the whole morefully described in the memorandum of charges filed in the above matter. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said properties are warned that they do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right. Under all legal reservations. Dated at Port Louis, this 07<sup>th</sup> day of October 2024. **Me. S. S. MURDAY of Suite 306, 2<sup>nd</sup> Floor, Chancery House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis. ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE**

**SALE BY LEVY**

Notice is hereby given that on **Thursday the 28<sup>th</sup> day of November 2024 at 1.30 p.m.**, shall take place before the Master's Court, Supreme Court, situate at New Supreme Building, Edith Cavell Street, Port Louis, the Sale by Levy of the hereunder described property viz:- **DESCRIPTION OF PROPERTY**: "Un appartement, étant le Lot No. 2, dépendant d'un ensemble immobilier connu sous le nom de "ROHAN BUILDING", construit sur une portion de terrain de **quatre cent metres carres (400m<sup>2</sup>)**, situe au quartier de la Riviere Noire, lieu dit Petite Marie, Flic en Flac. **LE LOT NO. 2** est d'une superficie totale de **soixante dix huit metres carres et sept centièmes (78.07m<sup>2</sup>)** et est situe en partie au rez de chaussée a droite vue du chemin commun asphalté de cinq metres (5m) de large et est compose comme suit:- (i) Trois chambres a coucher, la première de 10.80m<sup>2</sup>, la deuxième de 10.92m<sup>2</sup> et la troisième de 12.75m<sup>2</sup>; (ii) Un salon/salle a manger de 20.09m<sup>2</sup>; (iii) Une cuisine de 8.61m<sup>2</sup>; (iv) Un couloir de 3.06m<sup>2</sup>; (v) Une salle de bains de 1.80m<sup>2</sup>; (vi) Un W.C de 1.35m<sup>2</sup>; (vii) Un porche de 4.81m<sup>2</sup> et (viii) une terrasse de 3.85m<sup>2</sup>. Et ensemble une quote part a concurrence de 124/1000emes de la propriete du sol et de toutes les parties communes y attachées. The whole morefully described in deed transcribed in TV201607/001977. PIN NO. 1905020087. **The said sale is prosecuted at the request of Mrs Devanaighee Diana PARAPEN born MURDAY against Mrs Adila NUSSURALLY.** All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such right. Under all legal reservations. Dated at Port Louis, this 08<sup>th</sup> day of October 2024. **Me. S. S. MURDAY Of Suite 306, 2<sup>nd</sup> Floor, Chancery House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis. Attorney in charge of the Sale.**

**Notice under section 311 of the Companies Act 2001**

Notice is hereby given that Prime Trade and Business Solutions Ltd, a Domestic Company and having its registered office at, Sir William Newton Street Level 4, Sharon House Port Louis Mauritius is on this 09<sup>th</sup> day of October 2024 applying to the Registrar of Companies to be removed from the register of Companies under Section 309 (1) (d) of the Companies act 2001. Notice is hereby also given that the Company has ceased to carry business, has discharged in full its liabilities to all known creditors, and has distributed its surplus assets in accordance with the Companies Act 2001. Any objection to the removal of the Company under section 312 of the Companies Act 2001 is to be made in writing to the Registrar of Companies by not later than 28 days from the date of the notice. Dated this: 09<sup>th</sup> October 2024  
Rossan Jahan Luckhun  
Director

**NOTICE UNDER SECTION 117 OF THE INSOLVENCY ACT 2009**  
**Safety Label Holdings Ltd (In Liquidation)**

Notice is hereby given that following a special resolution of shareholders of Safety Label Holdings Ltd ("the Company") passed on 31 March 2024 I, Osman M. Badat of 4<sup>th</sup> Floor, Sharon House Building, Sir William Newton Street, Port-Louis have been appointed Liquidator of the Company. The date of commencement of the liquidation is 31 March 2024. Osman M. Badat, FCA Licensed Insolvency Practitioner Safety Label Holdings Ltd (In Liquidation) 4<sup>th</sup> Floor Sharon House Building Sir William Newton Street Port-Louis Tel: +230 2106921

**NOTICE UNDER SECTION 137 (3) (b) OF THE INSOLVENCY ACT 2009**

**Safety Label Holdings Ltd**  
**(In Member's Voluntary Winding-up)**

The shareholder of Safety Label Holdings Ltd (the "Company") has passed the following special resolutions on 31 March 2024 in lieu of holding a special meeting in accordance with Section 117 of the Companies Act 2001:  
1 That the Company be wound up voluntarily under sections 139 to 141 of the Insolvency Act 2009;  
That Mr Osman M. Badat of 4<sup>th</sup> Floor Sharon House Building Sir William Newton Street Port-Louis be appointed as liquidator; and  
That the liquidator be and is hereby empowered to distribute to the Member, in specie or in kind, the whole or any part of the assets of the Company.  
Dated this: 04<sup>th</sup> September 2024  
By order of the Board

**NOTICE UNDER SECTION 137 (3) (b) OF THE INSOLVENCY ACT 2009**

**Safety Label Management Ltd**  
**(In Member's Voluntary Winding-up)**

The shareholder of Safety Label Management Ltd (the "Company") has passed the following special resolutions on 31 March 2024 in lieu of holding a special meeting in accordance with Section 117 of the Companies Act 2001:  
1 That the Company be wound up voluntarily under sections 139 to 141 of the Insolvency Act 2009;  
That Mr Osman M. Badat of 4<sup>th</sup> Floor Sharon House Building Sir William Newton Street Port-Louis be appointed as liquidator; and  
That the liquidator be and is hereby empowered to distribute to the Member, in specie or in kind, the whole or any part of the assets of the Company.  
Dated this: 04<sup>th</sup> September 2024  
By order of the Board

# 8 habitudes à adopter dès maintenant pour être heureux toute sa vie (même à plus de 70 ans !)

**Certaines personnes âgées sont naturellement joyeuses. Mais comment expliquer cet état d'esprit ? Ce bonheur pourrait-il être cultivé en suivant certaines habitudes ? Oui, à en croire un expert américain. Voici la marche à suivre, pour se préparer à vivre gaiement jusqu'à la fin de ses jours.**

Entre la maladie, les douleurs, la perte d'énergie ou d'autonomie, difficile de cultiver le bonheur en prenant de l'âge. Pourtant, certaines personnes, malgré les épreuves de la vie, gardent le sourire. Elles cultivent le bonheur et sont heureuses, quoi qu'il arrive.

Comment l'expliquer ? Selon Lachlan Brown, fondateur du média Hack Spirit, c'est parce qu'elles suivent ces huit habitudes, qui leur permettent de vieillir joyeusement et de retenir le positif.

## Avoir constamment une attitude positive

"Ce n'est un secret pour personne : l'attitude est primordiale, surtout lorsqu'il s'agit de vieillir joyeusement. Et ceux qui ont plus de 70 ans et qui continuent de rayonner de bonheur ne le comprennent que trop bien. Face aux inévitables défis qui accompagnent l'âge, ils choisissent l'optimisme. Ils décident consciemment de se concentrer sur le positif, d'accepter le changement et de célébrer les petites victoires de la vie" détaille Lachlan Brown. Garder en tête le positif, en ignorant le négatif permet d'avancer sereinement et plus heureux, donc.

## Entretenir ses liens sociaux

Le fait d'entretenir des relations avec les autres est aussi important, pour rester heureux. Que cela soit avec des membres de la famille, des voisins ou des amis. Avec l'âge, le nombre de fréquentations a tendance à diminuer, il est donc d'autant plus important de tisser des liens et de les ren-

forcer, que cela soit à travers le voisinage ou des activités, comme des clubs de lecture ou de marche, par exemple.

## Maintenir une activité physique régulière

L'activité physique est justement essentielle pour se sentir bien et entretenir le sentiment d'être heureux. Selon Lachlan Brown "de simples activités quotidiennes suffisent comme marcher, jardiner ou même danser dans son salon" suffisent à cela. "L'activité physique n'est pas une corvée : c'est une chance de rester engagée dans la vie et de trouver de la joie dans le mouvement. C'est une habitude qui maintient le corps fort et l'esprit élevé".

## Apprendre, encore et toujours

D'après le fondateur de Hack Spirit "rester joyeux à 70 ans et au-delà ne consiste pas seulement à maintenir la santé physique et les liens sociaux, il s'agit également de garder l'esprit vif et engagé. L'apprentissage tout au long de la vie est l'une des habitudes souvent adoptées par ceux qui vieillissent joyeusement". Que cela soit une langue étrangère, des cours d'histoire ou de tricot, n'hésitez plus !

## Pratiquer la pleine conscience

Les personnes âgées qui pratiquent la pleine conscience régulièrement sont bien plus joyeuses. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'elles prennent conscience de ce qu'elles ont et développent un sentiment de gratitude. "Adopter la pleine conscience comme habitude quotidienne peut non seulement accroître notre plaisir de vivre, mais aussi nous aider à mieux faire face à ses défis. Cela nous encourage à ralentir, à profiter pleinement de chaque instant et à apprécier la beauté qui nous entoure – autant d'éléments clés pour vieillir joyeusement", rapporte Lachlan Brown.

## Apprendre la gratitude

Justement, apprendre la gratitude per-



met de rester heureux et comblé au quotidien. En effet "ceux qui restent joyeux à 70 ans et au-delà disposent souvent d'un outil puissant : la pratique de la gratitude. Plutôt que de se concentrer sur ce qui ne va pas, ils prennent l'habitude de reconnaître ce qui va bien" détaille l'expert.

## Apprivoiser la solitude

La solitude est souvent pesante, d'autant plus lorsque l'on prend de l'âge. Trouver du plaisir à être seul(e) est donc primordial, pour mieux vivre ces moments. "Ceux qui restent joyeux à 70 ans et au-delà maîtrisent souvent cet art de trouver du réconfort dans la solitude" explique Lachlan Brown. "Plutôt que de voir cela comme un aspect négatif, ils voient la solitude comme une opportunité d'introspection, de détente et de ressourcement. C'est le moment de

se connecter avec soi-même, de profiter de ses propres pensées et intérêts, libre des distractions et des attentes des autres".

## Garder des objectifs

Enfin, "pour vieillir dans la joie, il est essentiel de vivre une vie qui a un but" indique encore le fondateur d'Hack Spirit. "Les septuagénaires et au-delà qui rayonnent de joie mènent généralement une vie pleine de sens. Ils ont un objectif clair qui les anime, les motive et leur donne une raison de se lever le matin". Trouver donc un sens à son existence, même en vieillissant, permet de rester heureux malgré le temps qui passe.

(Source : Doctissimo Santé et bien être )

## Cinq journées à planifier pour booster votre bien-être mental et physique, selon une psychologue

**Pour optimiser son bien-être, s'accorder du temps pour soi est nécessaire. Mais comment y parvenir ? Le secret résiderait dans la "planification", estime une psychologue.**

À cause du rythme effréné du quotidien, vous ne prenez jamais soin de vous ? Il est grand temps de changer les choses. Voici 5 jours spécial "bien-être" à vous consacrer, inspirés des précieux conseils d'une psychologue.

### Se mettre au premier plan

Face à nos nombreuses responsabilités professionnelles et familiales, difficile de prendre du temps pour soi. Pourtant, négliger son bien-être peut avoir des effets néfastes sur la santé (stress, surmenage...), réduire l'énergie et la productivité, et même affecter l'estime de soi.

"Équilibrer des responsabilités telles que le travail et prendre soin de votre famille signifie souvent que votre propre santé et votre bien-être sont mis au second plan. Notre société se concentre tellement sur le fait de continuer à faire des choses pour les autres, mais il est si important de vous redonner cela pour avoir plus à donner ces autres jours", affirme Casey Tallent, psychologue au sein du Pathlight Mood and Anxiety Center dans les colonnes du blog CNBC Make It.

Ainsi, prendre soin de soi ne devrait jamais être perçu comme une option, mais comme une priorité, tant pour notre bien-être physique que mental.

La bonne nouvelle ? Il n'est jamais trop tard pour commencer à s'occuper de soi. Des parenthèses qu'il faut saisir - pour se relaxer et se recentrer sur l'essentiel.

Au quotidien, "nous devons avoir du temps pour nous détendre. Nous devons avoir du temps pour nous recentrer sur ce qui est important pour nous, pour pratiquer la pleine conscience surtout si nous nous sentons épuisés", confirme l'experte.

Or, l'une des meilleures façons pour prendre ces "pauses" estime la psychologue, c'est de les... programmer. L'experte recommande ainsi de planifier cinq journées "bien-être" chaque mois.

### 5 journées pour soi à planifier

Selon Casey Tallent ces cinq journées "types" seraient un idéal pour être bien dans son corps et dans sa tête.

**Une journée pour se connecter aux autres.** "Je pense qu'un déjeuner avec un ami est un excellent moyen de rester en contact avec ceux qui sont importants pour vous et qui vous maintiennent en équilibre. La clé est de planifier un moment pour vous connecter avec les personnes qui vous apportent de la joie, même si vous participez à un appel vidéo ou discutez au téléphone. Entretenir des relations positives dans votre vie peut augmenter votre bonheur général et vous aider à vivre plus longtemps, selon une étude de Harvard de 86 ans qui est toujours en cours", assure l'experte.

**Une journée pour rattraper son sommeil.** "Il peut être difficile d'obtenir une quantité adéquate de sommeil de bonne qualité chaque nuit, surtout pendant les périodes les plus chargées du mois. Avoir une journée où vous vous concentrez sur une nuit de sommeil complète, en faisant une sieste si vous en avez besoin, serait certainement une autre chose que j'ajouterais. J'ai l'impression que nous planifions souvent notre mois, notre semaine ou notre vie, et que nous oublions de dormir. Il peut sembler que donner la priorité au travail plutôt qu'au sommeil puisse vous aider à être plus productif, mais c'est tout le contraire. Selon les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies, vous devez dormir suffisamment pour atteindre des niveaux optimaux de santé physique et mentale", rappelle la spécialiste.

**Une journée consacrée à soi.** "Avoir du temps pour soi est extrêmement important. Et si vous pouvez consacrer une

journée entière à vous-même, cela sera bénéfique pour votre santé mentale. Avoir une journée complète pour soi peut parfois être difficile, et il peut donc être nécessaire de l'interrompre. Commencez peut-être par avoir une matinée, un après-midi ou une soirée pour vous afin de vous reconnecter et de faire les choses que vous trouvez agréables, ou les choses dont vous avez besoin pour vous rafraîchir et vous renouveler. Vous pouvez profiter de la journée pour prendre soin de vous, vous adonner à vos passe-temps ou visiter un nouvel endroit", confie Amélie Boukhobza.

**Une journée avec moins de réseaux sociaux.** "Se déconnecter, en particulier des réseaux sociaux, peut vous permettre de prendre le temps et l'espace nécessaires pour vous connecter plus profondément avec vous-même. Je pense que 24 heures sans réseaux sociaux peuvent être incroyablement utiles mais je constate que les gens ont parfois du mal à consacrer autant de temps hors ligne. Je suggère donc de faire preuve de souplesse. De nombreux téléphones vous permettent de définir des restrictions de temps pour vos applications. Commencez par limiter le nombre d'heures que vous passez sur des applications comme Instagram et TikTok", conseille la psychologue.

**Une journée sans programme précis.** "L'autre jour que j'ajouterais à cette liste serait un jour imprévu, comme un jour où vous pouvez simplement faire ce que vous avez à faire. Une journée sans routine ni envie de s'en tenir à un horaire peut être une façon rafraîchissante de se détendre et de ralentir dans un environnement au rythme rapide. Cela peut être une journée de ménage, une journée de rencontres ou une journée de courses. Cela peut être tout ce que vous voulez. Parfois, vous avez juste besoin de ne rien prévoir pour une journée, simplement parce que vous pouvez être très occupé", souligne en conclusion l'experte.

(Source : Doctissimo Santé et bien être )

## Ligue 1

## Avec un triplé de Zuriko Davitashvili, Saint-Etienne domine Auxerre (3-1) et sort de la zone rouge

Après avoir accroché le match nul à Nantes la semaine dernière, Saint-Etienne a un peu fait oublier sa débâcle à Nice par une victoire à domicile dans un duel de promus contre Auxerre (3-1) samedi à Geoffroy-Guichard. Le héros du Forez se nomme Zuriko Davitashvili, auteur d'un triplé. Les Verts quittent la zone de relégation avec ce deuxième succès de la saison.

Les Verts ont trouvé leur nouvelle star. Zuriko Davitashvili a claqué les trois buts de la victoire de Saint-Etienne sur Auxerre, samedi, lors de la 7e journée de Ligue 1 (3-1). Le triplé du Géorgien (15e, 54e et 86e) face à la faible défense de l'AJA permet à l'ASSE de bondir de la 17e à la 12e du classement et de doubler son adversaire. De quoi ravir le public de Geoffroy-Guichard.

Forte de sa récente belle victoire sur Brest (3-0), l'AJA est pourtant bien mieux entrée dans ce duel entre promus. Elle a tout de suite mis une grosse pression sur son adversaire, d'abord incapable de se dégager dans sa surface. Sauf que Saint-Etienne a ensuite pu profiter de larges boulevards après avoir réussi à se sortir du pressing des visiteurs, qui ont dû composer avec le forfait de dernière seconde de leur capitaine et pilier défensif Jubal, touché à



l'échauffement.

### Davitashvili se lance...

Privés de leur taulier, Gabriel Osho, Clément Akpa et Sinaly Diomandé ont très vite pris l'eau face aux vagues stéphanoises incarnées par la vitesse de Ben Old, Ibrahim Sissoko et Davitashvili. Le Néo-Zélandais a mal joué une première contre-attaque express (4e), quand le Géorgien a glissé au moment de conclure la seconde (7e). Mais l'ancien Bordelais s'est repris moins de dix minutes plus tard en plaçant

une belle frappe enroulée du droit dans la lucarne opposée pour ouvrir le score (1-0, 15e). Davitashvili a ainsi ouvert son compte avec l'ASSE.

Face à des Bourguignons perdus en défense, l'attaquant stéphanois a aussi déposé un corner sur la tête trop molle de Dylan Batubinsika (27e). L'ASSE s'est ensuite procurée une énorme double occasion avec le très remuant Old qui a buté sur Donovan Léon et Aïmen Moueffek contré par Osho (41e). Elle pouvait regretter de n'atteindre la pause qu'avec un petit but d'a-

vance.

### ...et ne s'arrête plus

Si le coach icaunais Christophe Pélissier n'a rien changé à la reprise, son équipe s'est montrée plus mordante. Lassine Sinayoko a même cru égaliser mais son but a été refusé pour un hors-jeu millimétrique (51e). Au lieu de cela, l'AJA a subi le break stéphanois sur un long dégagement axial, une déviation de Sissoko dans le rond central et la belle finition de Davitashvili (2-0, 54e).

Toujours aussi défaillant derrière, Auxerre a échappé de peu au troisième but stéphanois par Sissoko (62e). Pélissier venait de lancer trois nouveaux joueurs et de passer à une défense à quatre. Ces changements ont payé et ses hommes ont enfin réagi et poussé. Ils ont réduit le score et se sont relancés par Thelonius Blair sur un centre de Sinayoko, une vingtaine de secondes après un tir sur le poteau de l'inévitable Davitashvili (2-1, 74e).

Le dernier quart d'heure s'annonçait haletant mais le Géorgien a permis aux siens de respirer en claquant un troisième but d'un piqué sur un service de l'entrant Lucas Stassin (3-1, 86e). L'ailier gauche de 23 ans offre aux Verts une seconde victoire cette saison et une place bien plus confortable au classement.

## Lille renverse Toulouse (2-1) après son exploit face au Real

Trois jours après son exploit mémorable contre le Real Madrid (1-0) en Ligue des champions, Lille a renversé Toulouse (2-1) dans la douleur à domicile samedi lors de la 7e journée de Ligue 1.

Finis les paillettes de la plus prestigieuse compétition européenne, son hymne et ses soirées enivrantes, le LOSC a retrouvé son "pain quotidien", comme aime le décrire son président Olivier Létang, et il a failli être indigeste.

Mené (1-0) à l'issue d'une première période très loin du niveau qui lui a permis de battre le grand d'Espagne, le club nordiste s'est ressaisi en seconde période pour finalement l'emporter et se hisser au quatrième rang (treize points) à une longueur de Marseille, troisième, avant la fin de ce week-end de championnat.

Loin derrière, Toulouse reste seizième avec seulement cinq unités et les regrets de ne pas avoir su contenir les Dogues lorsqu'ils sont sortis de leur niche.

Car ils y sont restés pendant tout le premier acte d'une rencontre ennuyeuse, disputé sans rythme.

Loin de l'application technique, de la concentration et de l'envie folles qu'ils ont démontrées au Stade Pierre-Mauroy pour faire tomber Vinicius, Kylian Mbappé, Jude Bellingham et consorts, les Lillois ont joué sans idée, tentant une première frappe dangereuse mais hors cadre par Edon Zhegrova au bout de la 23e minute.

À force de refuser l'intensité nécessaire à toute victoire dans le football de haut niveau, les Lillois ont été surpris juste avant la mi-temps.

Ils n'ont pas réussi à récupérer le ballon près de la surface des Toulousains, qui ont ensuite remonté le terrain grâce à Yann Gboho, puis, après un coup de billard, Zakaria Aboukhalil a ouvert le score malgré une intervention de Lucas Chevalier (39e).

Dans cette action, Thomas Meunier, Bafodé Diakité et Alessandro ont tous été fautifs, les deux derniers étant loin de leurs niveaux affichés face aux Madrilènes.

### Bouaddi et Santos détonateurs

Ce but a au moins eu le mérite de réveiller le LOSC, tout comme les entrées de Tiago Santos et Ayyoub Bouaddi, qui ont donné un nouvel élan à leur équipe en seconde période.

Le match s'est aussi ouvert, avec davantage d'espaces et de folie, ce qui a globalement profité aux Lillois, plus forts techniquement.

Mais ils ont failli être punis dès le retour des vestiaires, après une nouvelle action fébrile d'Alessandro, décidément retombé dans ses travers, et une frappe de Joshua King détournée par Lucas Chevalier (48e).

Toulouse avait laissé passer sa chance. Lille a ensuite égalisé au bout d'un magnifique one-deux entre Osame Sahraoui, passeur d'une magnifique louche, et Angel Gomes, finisseur d'un pointu subtil (57e).



Quelques minutes plus tard, Lucas Chevalier s'est encore interposé face à King (61e). Puis Mitchel Bakker a donné l'avantage aux Lillois après un contre conclu par un joli piqué au dessus de Guillaume Restes (72e).

Lille s'en sort et continue d'avancer, certes laborieusement, avec une troisième victoire consécutive juste avant la trêve internationale. Celle-ci n'était pas la plus belle, loin de l'exploit contre les Rois de Madrid, mais elle était importante.

## Marseille – Angers : Les Phocéens accrochés à domicile (1-1)

L'Olympique de Marseille recevait le SCO d'Angers, vendredi soir, en ouverture de la septième journée de Ligue 1. Face à une équipe angevine très organisée, les Phocéens se faisaient accrocher et enchaînaient un deuxième match de suite sans succès.

Première mi-temps mouvementée entre les deux équipes. Les Phocéens mettaient la pression d'entrée en s'installant devant la surface angevine. Mais les visiteurs trouvaient le moyen de sortir et apportaient le danger sur le camp marseillais. La première alerte venait toutefois de l'OM avec une tentative de Mason Greenwood qui était repoussée par Yahia Fofana (10e). Angers répondait avec une frappe lointaine de Jean-Eudes Aholou qui n'arrivait pas loper Geronimo Rulli (17e).

Mais au lieu des buts, ce sont plutôt les cartons qui animaient cette première mi-temps avec une exclusion de chaque côté. C'est d'abord Lilian Raolisoa qui laissait Angers à 10 après un tacle dangereux sur Ulisses Garcia (26e). Ensuite, c'était au tour de Neal Maupay d'être renvoyé dans les vestiaires après un deuxième carton jaune en trois minutes (30e). A 10 contre 10, Angers faisait passer quelques frayeurs sur le camp phocéen avec Abdelli (33e, 43e) qui ne trouvait pas le cadre. Le premier acte s'achevait sans aucun but marqué.

### Des buts enfin, mais pas de vainqueur

En seconde mi-temps, les choses s'enchaînaient pour Marseille et Angers. Dès le retour de la pause, Roberto De Zerbi lançait Jonathan Rowe à la place de Valentin Carboni.

C'est l'Anglais qui débloquent finalement la situation pour l'OM avec une frappe à ras de terre qui surprenait Yahia Fofana (1-0, 51e). Mais la joie des Phocéens était de courte durée puisque Farid El Melali remettait les pendules à l'heure sur un coup franc somptueux et imparable pour Geronimo Rulli (1-1, 54e).

Après un moment de flottement, Amir Murillo pensait redonner l'avantage à l'OM mais son but était refusé pour une faute de main (69e). Hormis une nouvelle tentative de Jonathan Rowe détournée cette fois-ci, par Fofana (76e), il n'y avait plus rien dans ce match qui se soldait finalement par un score nul. L'Olympique de Marseille (3e, 14 pts) manquait encore le coche et risque de se faire encore distancer par le PSG et Monaco, 16 points chacun. De son côté, Angers (3 pts) reste lanterne rouge du tableau.